PCF Paris 15e juin 2019

Après les épisodes 2014/2016/2018 :

Paris 15e Avertis (et même plus!), les cheminots sont deux fois plus forts pour continuer à rassembler contre la casse du service public et la privatisation!

La contre-réforme ferroviaire de 2014, 2016 et 2018 a conduit strictement aux résultats attendus et combattus.

L'enfumage de la réunification de la SNCF en 3 EPIC (2014) a préparé la suite de la déstructuration et du démantèlement de toute l'entreprise nationale.

Les négociations sur le « décret socle » - le moins-disant social – et sur la convention collective s'éternisent, sur le mode du chantage et de la répression, le temps de faire passer la casse du statut et le cadre concurrentiel, coordonné entre l'UE et les gouvernements successifs.

Pépy et ses commanditaires, dont leurs relais politiques régionaux, se sont empressés, après juillet 2018, de régionaliser, de balkaniser les lignes, en accélérant les suppressions de guichets ou de postes de contrôleurs, les externalisations dans la maintenance.

La diversion sur la reprise de la dette de la SNCF par l'Etat (pour faire le lit de la privatisation et non du service public) est apparue comme telle au grand jour.

Mais, devant cette réalité, enrichies de ces expériences de lutte, les forces restent considérables dans le pays pour élargir la mobilisation pour le service public national SNCF.

Il s'en est fallu de très peu en 2016 pour faire jonction – convergence – entre les cheminots et les salariés en lutte contre la casse du droit de travail par El-Khomri, aggravée par Macron. Il s'en est fallu de rien pour qu'en 2018 la jonction se fasse avec les agents de la RATP et tous les transports publics confrontés, au même moment, aux mêmes règlements et directives européens.

La « Régie autonome des transports parisiens », suivant le projet de loi « Mobilités », devrait cesser d'organiser, en direct, dès 2024, avec cadre social dégradé dès 2021, les bus parisiens et franciliens : une aberration, au 70ème anniversaire de la nationalisation ! Le parallèle est exact aussi quant à la casse des statuts. La volonté des élus locaux de gaver les intérêts privés, avec sous sans la SNCF et la RATP, via leurs filiales privées, est identiquement nocive.

Les luttes locales se maintiennent à un haut niveau à la SNCF, dans les centres techniques, dans les gares comme chez les roulants (une vingtaine de mouvements relatés par la presse régionale chaque mois).

L'opposition à l'UE du capital, à la concurrence de tous contre tous, est plus forte que jamais. Les mots d'ordre, que l'idéologie dominante et les médias ont voulu occulter en 2018, la défense et la réaffirmation des monopoles publics nationaux acquis à la Libération, est plus d'actualité que jamais.

La suite de la feuille de route macroniste est connue.

Elle appelle de plus amples convergences de lutte, à partir de convergences d'intérêts. La prochaine étape de la casse des retraites, fin 2019/début 2020, veut détruire les derniers acquis des régimes SNCF/RATP/Fonction publique que le pouvoir s'est gardé d'attaquer en même temps que le reste en 2018.

Les régions, leurs dirigeants plus hypocrites les uns que les autres, notamment quand il s'agit de pleurer sur les «petites» lignes, font jouer la concurrence, avec Pépy, contre les agents, les usagers et leurs contribuables. La tarification devient encore plus inégale et incompréhensible.

Mais tous ces acteurs se retrouvent face à leurs contradictions, par exemple dans la filialisation du fret SNCF, par rapport à leur profession de foi « écologique ». Les effets des contre-réformes similaires en Belgique ou en Allemagne sont de plus en plus connus, sans parler du Royaume-Uni.

Le pouvoir de Macron aujourd'hui tente des duos exclusifs avec l'extrême-droite, avec certains « Gilets jaunes » pour brouiller les vraies possibilités de convergences et de rassemblement dans les luttes. La gauche EELV-PS et cie, qui a porté en France et en Europe, toutes les directives de mise en concurrence et de privatisation tente de relever une illusion d'ici 2022.

<u>C'est ailleurs, dans les luttes</u> avec les agents de l'éducation nationale, des services de santé, les ouvriers su sucre ou de l'automobile, avec les usagers des transports, dans l'unité pour les statuts et le service public, pour les retraites et la sécurité sociale, contre, plus que jamais, l'application des directives européennes de mise en concurrence...

...que les grandes luttes cheminotes historiques de 2014/16/18, que peuvent se prolonger pour la réaffirmation du MONOPOLE NATIONAL PUBLIC SNCF!

Dans une perspective nationale de résistance anticapitaliste!

Faire bon usage du précédent de France-Télécom/Orange pour faire reculer les privatisations!

Un procès médiatisé s'est ouvert sur de nombreuses situations personnelles dramatiques liées à politique de casse sociale à France Telecom entre 2006 à 2009.

A deux titres, ce procès est bien trop tardif.

D'abord, trop d'années sont passées. Ensuite, la période de référence ne correspond pas à la mise en route de cette politique, dans les années 2000/2004, consécutivement à la privatisation à partir de 1996, appliquée par la « Gauche plurielle » en 1997 (« ouverture du capital » et fin du monopole public et du statut), puis en 2000, au passage sous 50% de la part de l'Etat.

C'est à cette époque que la déstabilisation sociale des agents et salariés a été organisée, du moins comme, militants communistes, nous l'avons analysée et combattue (cf le livre de 2004 « France Télécom – la Machine à broyer »).

Nous retenons de cette expérience de lutte difficile plusieurs enseignements, pour la

poursuite du combat, notamment dans d'autres services publics.

La question de la « souffrance au travail » ne peut pas être abordée en dehors de l'opposition aux politiques de privatisation et d'instauration du profit capitaliste. A France -Télécom, il fallait liquider des milliers de fonctionnaires, bouleverser les méthodes de travail, éradiquer l'esprit de service public, en frappant fonctionnaires comme contractuels, de façon arbitraire et aléatoire.

La médiatisation des suicides – par nature, suivant la formule juste, « plurifactoriels » - est contre-productive pour la lutte, au-delà de l'émotion et de la solidarité immédiates envers les proches des collègues. Le pouvoir et les casseurs du service public savent utiliser les drames, qu'ils provoquent eux-mêmes, pour pousser chacun vers des solutions de repli individuel, vers la résignation collective.

Autre enseignement chronologique : les privatiseurs s'attaquent d'abord, avec perfi-

die, aux noyaux syndicaux révolutionnaires. A France-Télécom, ils se sont acharnés sur les camarades qui défendaient pied-à-pied les acquis sociaux spécifiques (le « coutumier »).

Quand tous les autres ont été frappés, ils n'étaient plus là pour les défendre. La solidarité avec les militants syndicaux réprimés aujourd'hui, à la SNCF, à la RATP, est une nécessité, même pour le collègue qui ne s'en rend pas encore compte.

Autre enseignement : les cadres, placés entre deux chaises, à appliquer et/puis à subir des restructurations, souvent illisibles, tant elles sont perverses et visent la casse du service public, finissent souvent parmi les victimes les plus atteintes. C'est bien de leur dire avant.

Dernier enseignement (voir aussi tous nos articles et nos tracts de notre gros dossier France-Télécom) : ne comptons pas sur les politiciens de la gauche de collaboration...

NON à la répression antisyndicale à la RATP! Abandon immédiat des procédures disciplinaires à l'encontre de Cemil et de Michaël, machinistes-receveurs au dépôt RATP-Bus de Croix-Nivert! Signez la PETITION de la CGT!

Cemil Kaygisiz et Mikchaël Libouton ont 15 ans et 10 ans d'ancienneté dans la conduite des bus à la RATP. Ils sont pères de jeunes enfants. Ils sont aussi militants CGT et représentants mandatés du personnel.

Ils font l'objet, depuis mai 2019, d'une procédure disciplinaire lourde et opaque intentée par la direction de la RATP pouvant aller, contre l'un et l'autre, jusqu'à la révocation (licenciement) d'ici cet été. Les intéressés et la CGT n'ont même pas accès à l'ensemble du dossier qui leur est reproché.

Mais il est clair que la direction met en cause leur exercice de leurs responsabilités syndicales. Effectivement, par centaines, les agents RATP du dépôt de Croix-Nivert, les salariés des sous-traitants (gardiennage, nettoyage), sauront témoigner du dévouement infatigable, quotidien, de Cemil et Michaël à faire respecter la réglementation, à défender les conditions de travail les desits individuels et cellectife, à porter les revendications à animer la lutte paux le

défendre les conditions de travail, les droits individuels et collectifs, à porter les revendications, à animer la lutte pour la sauvegarde du service public nationalisé RATP dans son ensemble.

La direction évoque un « harcèlement moral d'ambiance » dont souffrirait son équipe d'encadrement, consécutivement aux interventions syndicales de Cemil et de Michaël. C'est ridicule ! Quel retournement des réalités ! Cette direction, coutumière de la répression à l'encontre de ses agents, a déjà été condamnée à cinq reprises pour des faits de harcèlement, de non-respect des prérogatives des représentants du personnel, de non-respect du statut et des instructions générales qui régissent la RATP. Elle veut se faire passer maintenant pour une victime...

Le 21 mai, devant un mouvement de grève d'une ampleur inédite en solidarité avec Cemil et Michaël, plutôt que de venir discuter, la direction a préféré faire appel à des dizaines de CRS et faire charger ses propres agents rassemblés pacifiquement dans la cour du dépôt : un blessé. Quelle conception du dialoque social !

Si la direction de la RATP et le gouvernement ont peur d'une chose, c'est de l'opposition massive des agents et des usagers, de leur mobilisation organisée contre leurs projets imminents de privatisation du service public. Le projet de loi « mobilités » (LOM) est en train d'organiser, dans les mêmes termes que la contre-réforme ferroviaire de 2018, la mise en concurrence du réseau RATP, la casse du Statut, le recul social généralisé dans le secteur. La nouvelle casse des retraites est aussi programmée pour la fin 2019.

C'est pour cela qu'ils veulent décapiter la résistance syndicale dans toute la RATP!

En solidarité avec les militants Cemil et Michaël - Pour la défense des droits syndicaux à la RATP et ailleurs - Pour la lutte générale pour le service public d'entreprise publique RATP, SIGNEZ LA PETITION!